

**Département
Des ARDENNES
=====**
**ARRONDISSEMENT
de
CHARLEVILLE-
MÉZIÈRES**

**Conseillers de la Communauté
en exercice : 39
EFFECTIF LEGAL : 39**

**Certifié affiché à la porte de la
Maison de la Communauté
Le 17.09.2026
Convocation faite
Le 04.09.2026**

**Délibération
N°2026-09-161**

**Demande de subvention au
titre du Fonds Vert pour la
rénovation énergétique du
Centre d’Innovation et de
Services aux Entreprises
(CISE) à VIREUX-MOLHAIN**

EXTRAIT
**du registre des délibérations du Conseil de
Communauté Ardenne rives de Meuse**

Séance du 10 septembre 2026

L’an deux mille vingt-six, et le jeudi dix septembre à dix-huit heures, les membres du Conseil de Communauté Ardenne rives de Meuse, régulièrement convoqués, se sont réunis, au nombre prescrit par la Loi, dans une salle de la Maison de la Communauté, en session ordinaire de 2026, sous la présidence de Monsieur Mathieu SONNET, Président de la Communauté de Communes.

Étaient présents : MM. Fabien PRIGNON, Hervé FRANCOTTE, Jean-Marie BARREDA, Mmes Valérie D’AMARIO, Marielle SAXE, MM. Pascal GILLAUD, Dominique BERNIER, Mmes Magali CAPLET, Angélique WAUTOT (à partir du point n° 2026-09-149), Jennifer PECHEUX, M. Raphaël SPYT (à partir du point n°2026-09-147), Mme Carole AVRIL, MM. Claude WALLENDORFF, Jean-Claude JACQUEMART, Mmes Delphine DEHOUX (représentant M. Bernard DEFORGE), Priscillia MAZZA, Isabelle BODART, MM. Sébastien PAULET (à partir du point n°2026-09-149), Philippe RAVIDAT, Mme Evelyne DEVOUGE-AUDART, M. Cédric JAGIELSKI, Mme Stéphanie CHACEL, MM. Romain ZOLTOWLOS, Pierre JANIK, Christophe LEONARD, Jean-Pol DEVRESSE, Mmes Albane WASLET, Isabelle COQUET, M. Philippe RAVIART.

Absents excusés : M. Richard CHRISMENT (pouvoir à Mme Valérie D’AMARIO), Mme Liliane PASSEFORT (pouvoir à M. Mathieu SONNET), M. Dominique HAMAIDE (pouvoir à Mme Jennifer PECHEUX), Mme Angélique WAUTOT (jusqu’au point n°2026-09-148), MM. Gérard DELATTE (pouvoir à Mme Angélique WAUTOT), Raphaël SPYT (jusqu’au point n°2026-09-146), Mme Roseline MADDI (pouvoir à M. Claude WALLENDORFF), MM. Olivier DIEUDONNE (pouvoir à Mme Priscillia MAZZA), Bernard DEFORGE (représenté par Mme Delphine DEHOUX), Sébastien PAULET (jusqu’au point n°2026-09-148), Mmes Carole ARIBI (pouvoir à M. Cédric JAGIELSKI), Marion JACQUEMIN (pouvoir à M. Romain ZOLTOWLOS), M. Haci-Durmus DEMIR.

M. Hervé FRANCOTTE, en conformité avec l’article L.2121-15 du CGCT, a été désigné par le Conseil de Communauté pour remplir les fonctions de secrétaire de séance, fonctions qu’il a acceptées.

Le quorum étant atteint, le Conseil de Communauté peut valablement délibérer.

Considérant la volonté de la Communauté de Communes de mener un programme de rénovation énergétique du Centre d'Innovation et de Services aux Entreprises (CISE), pépinière d'entreprises du territoire, basée à VIREUX-MOLHAIN,

Considérant l'insuffisance voire l'inexistence de l'isolation (toitures, murs et menuiseries) des bureaux, ateliers et locaux techniques de ce bâtiment,

Considérant l'audit énergétique réalisée en 2024-2025 confirmant ce bilan,

Considérant la nécessité d'y mener des travaux de rénovation, afin d'améliorer l'isolation du bâtiment, de réduire sa consommation énergétique ainsi que le coût financier engendré par une mauvaise isolation,

Le Conseil de Communauté, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

* **approuve** le projet de rénovation énergétique du CISE, pépinière d'entreprises, basée à Vireux-Molhain, pour une demande de subvention au titre du Fonds Vert,

* **approuve** le dépôt d'un dossier de demande d'aide financière,

* **valide** le plan de financement prévisionnel suivant :

Estimation financière de l'investissement						
Dépenses prévisionnelles	Montant € HT	Montant € TTC	Ressources attendues	Etat	Montant €	%
Maitrise d'œuvre	99 512,78	119 415,34	Fonds Vert – PCAET 2026	Espéré	597 319,94	46,51 (1)
Travaux	1 184 675,90	1 421 611,08	DETR	Obtenu	358 391,96	30,00 (2)
---	---	---	Autofinancement	---	328 476,78	23,49
---	---	---	Total sur HT	---	1 284 188,68	100,00
Total	1 284 188,68	1 541 026,42				

(1) Calcul du montant de subvention Fonds Vert / PCAET

Montant MOE jugé éligible : 99 512,78 € HT

Montant travaux jugé éligible : 1 095 127,10 €

Montant jugé inéligible photovoltaïque : 89 548,80 €

Montant estimé éligible à 1 194 639,88 € HT.

Soit une subvention de 597 319,94 € sur la base d'un taux d'aide estimé de 50 %

(2) Transfert de la subvention dédiée à l'aménagement de l'extension du CISE à hauteur du montant subventionnable du projet soit :

Montant estimé éligible à 1 194 639,88 € HT.

Soit une subvention de 358 391,96 € sur la base d'un taux d'aide estimé de 30 %.

* **autorise** le Président à signer tous documents inhérents à la demande.

Pour extrait conforme

Le Président

Mathieu SONNET



Mathieu SONNET

Mathieu SONNET
2026.09.21 15:49:40 +0200
Ref:11786678-17803859-1-D
Signature numérique
le Président